

Les entreprises inquiètes malgré la baisse des délais de paiement

Publié par Florian Langlois le 20 oct. 2022 | Mis à jour le 21 oct. 2022 à 14:51



Si les délais de paiement se sont réduits, passant de 15 à 12 jours, l'optimisme reste toutefois mesuré, avec notamment une crainte d'un ralentissement économique à venir. Telles sont les grandes tendances du baromètre du cabinet Arc sur la perception par les entreprises de leur avenir économique, dont les résultats viennent d'être publiés.

Dans un contexte économique instable et compliqué, les délais de paiement se portent plutôt bien. Ils se sont réduits, **passant de 15 à 12 jours**, selon le dernier baromètre du cabinet Arc* sur la perception par les entreprises de leur avenir économique, le financement de leur trésorerie, leurs attentes et l'impact des retards de paiements dont les résultats viennent d'être publiés.

C'est à peu près la seule éclaircie dans un ciel bien sombre. Car 80% des entreprises interrogées (+5% par rapport à juin 2022), pensent que les délais de paiement risquent de **devenir une variable d'ajustement**. A ce propos, pour 91% des entreprises interrogées, le non-respect des délais de paiement **met en danger la santé des entreprises** pouvant aller jusqu'au dépôt de bilan et 73% des entreprises seraient favorables à la création d'une **notation "délais de paiement"**, car elle permettrait, selon l'étude, de connaître les comportements de paiement des sociétés avant de s'engager commercialement.

Plus défaitistes qu'en 2021

Concernant leur niveau d'activité, les chefs d'entreprise sont également assez pessimistes. Si 61% d'entre eux misent sur le maintien de leur activité, **64%** s'inquiètent d'un **ralentissement de l'économie** et pensent que le taux de croissance de leur entreprise pour 2022 sera **inférieur à 2%**. Au même moment, la part des entreprises qui prévoient une croissance de leur activité au cours des 6 prochains mois (23%) est bien plus faible qu'en 2021 (45%) et davantage de sociétés prévoient même le recul de leur activité (15% contre 8% en 2021).

D'autre part, près de 50% des entreprises questionnées prévoient un délai d'**un à deux ans pour effacer les effets des différentes crises** subies sur leur santé financière mais elles sont 40% à ne pas l'envisager avant 3 à 5 ans voire davantage. Près de 7 entreprises sur 10 pensent également que la conjoncture actuelle va freiner les opérations d'investissement.

La fin progressive du "Quoi qu'il en coûte" va entraîner une **augmentation du nombre de dépôts de bilan** de leurs clients pour près de 3 entreprises sur 5 (56%). 41% des interrogés pensent également que leurs clients ne seront **pas en mesure de faire face au remboursement de leurs créances** (PGE, dettessociales, investissements, factures, ...), soit respectivement 11 et 16 points de plus qu'en juin 2022 (30%) et octobre 2021 (25%).

Les banques privilégiées par rapport à l'Etat

Sur la question des financements, le **prêt bancaire** reste le **moyen de financement le plus efficace** pour près de la moitié des sociétés rencontrant des besoins de trésorerie (44%), très loin devant les aides d'Etat (12%). Autre point d'inquiétude, **59%** des entreprises pensent que **les banques se désengageront vis à vis des TPE/PME** qui n'auront pas encore remboursé leur PGE. Or, parmi les raisons expliquant les difficultés à recouvrer leurs créances, les entreprises citent, à 42% (10 points de plus qu'en 2021), la **détérioration de la trésorerie de leurs clients**.

Enfin, toujours dans ce rejet des aides de l'Etat, 50% des PME déclarent **refuser de répondre aux appels d'offres émis par le secteur public** par crainte d'être payées ou de subir des délais de paiement trop longs.

**L'étude a été réalisée auprès de 523 entreprises de 50 salariés et plus, été entre le 1er septembre et le 21 septembre 2022*